

Madame Josette DURRIEU Sénatrice des Hautes-Pyrénées
Madame Jeanine DUBIE députée 2^e circonscription H-P
Monsieur François FORTASSIN Sénateur des H P
Monsieur Jean GLAVANY député 1^e circonscription H-P

Tarbes, le 25 septembre 2012

Madame la Sénatrice,
Madame la Députée,
Monsieur le Sénateur,
Monsieur le Député,

Le Comité du Parti de Gauche des Hautes-Pyrénées a été interpellé par des personnes vivant seules, imposables sur le revenu qui bénéficiaient de l'avantage d'une demi-part supplémentaire, -personnes célibataires, divorcées, séparées, veuves dont leurs enfants n'avaient pas demandé leur rattachement à leur foyer-. Ces femmes et ces hommes se trouvent confrontés cette année à une forte augmentation de l'impôt sur le revenu, voire parfois triplé, (avis d'impôt 2012, déclaration des revenus de 2011). Leurs charges pour leur habitation entre autres, assurance, chauffage....sont identiques à des ménages mariés ou vivant en couple.

Cette demi-part a fortement diminué en 2012 pour disparaître en 2013. Donc leur pouvoir d'achat va être élagué.

Cette mesure inacceptable et injuste a été établie par le gouvernement précédent, mais si le changement c'est maintenant, et compte tenu des récentes déclarations du Ministre de l'économie et des finances Pierre MOSCOVICI : « nous ne sommes pas le gouvernement du matraquage fiscal, et que, selon lui, « le pouvoir d'achat des classes moyennes et des classes populaires seront préservés... que le budget pour 2013 n'augmentera ni la TVA, ni la CSG ni les impôts des retraités ...», le Comité du Parti de Gauche des Hautes-Pyrénées demande à ce que ces contribuables assujettis à l'impôt sur le revenu, puissent obtenir :

- un dégrèvement sur leur avis d'imposition 2012 correspondant à la différence entre leur avis d'imposition 2012 et 2011,
- que l'avantage de cette demi-part soit rétablie pour le budget 2013, c'est-à-dire dès le prochain avis d'imposition 2013 relatif aux revenus perçus durant l'année 2012.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre demande et dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame la Sénatrice, Madame la Députée, Monsieur le Sénateur, Monsieur le Député, nos sincères salutations.

Pour le Comité du Parti de Gauche 65
Le secrétaire
Gael COLIN